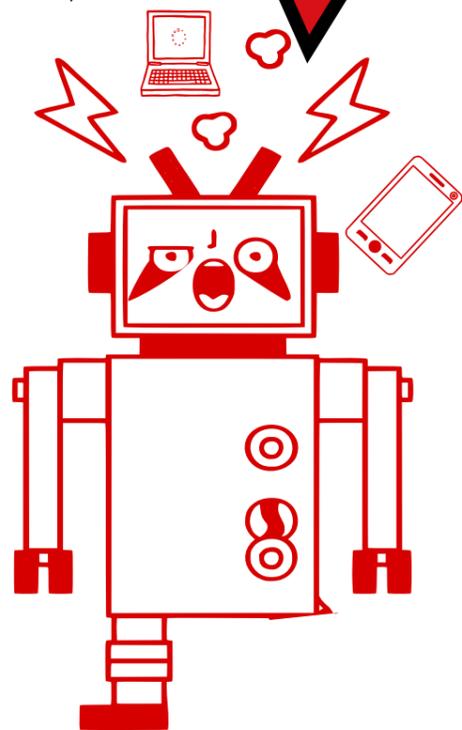


SUD éducation dénonce les BYOD et les inégalités numériques au travail



LE BYOD

Nous sommes trop souvent amené·es à combler les manquements de l'Education Nationale par nos propres moyens. C'est ce qu'on nomme BYOD : "Bring your own device". Des réseaux en panne, des serveurs défaillants, des téléphones pour communiquer avec les parents trop peu nombreux ou hors-service... Tout cela génère du stress et de la souffrance pour l'ensemble des personnels car nous sommes obligé·e·s de travailler sans les conditions nécessaires.

Nous constatons chaque jour des différences d'accès aux ressources numériques nécessaires à la réalisation de nos fonctions éducatives. Ces différences injustes s'accroissent proportionnellement à la précarité du statut d'emploi des personnels, ce qui est de nature à fragiliser davantage leurs conditions de travail :

- L'académie ne fournit pas aux personnels les plus précaires les outils indispensables au service
- Les formations sont insuffisantes et peuvent mener à des pratiques contreproductives : aucune formation aux boîtes mails académiques pour les AESH, aux applications de messagerie dédiées à la communication entre personnels de vie scolaire, à l'utilisation de pronotes, de l'ENT,....

Il existe un réel risque de non respect du droit à la déconnexion des personnels, dont on attend une totale disponibilité même sur leur temps personnel.

inégalités numériques



Revendications :

- Le bon fonctionnement des serveurs des établissements
- La mise à disposition de matériel nécessaire pour travailler
- La formation aux logiciels et outils académiques
- L'accessibilité et développement des voies de communication
- Le respect du droit à la déconnexion.

